

voit Humbert 11, Dauphin, deuxième successeur de Jean son père, faire un échange avec *Philippe Guy de Vienne*, et lui remettre le château de Demptézieu avec ses dépendances, contre les châteaux de Montluel et autres lieux.

En 1442, la terre de Demptézieu avait passé dans les mains d'Antoine de Clermont, comme on le voit dans des reconnaissances de cens féodaux, remontant a cette année l'a.

En 1453, ce même Antoine de Clermont se pourvut auprès de Louis XI, encore Dauphin, pour faire opérer une délimitation entre les territoires des mandements de Demptézieu et de Bourgoin, afin que les habitants de ce dernier lieu ne pussent pas mener paître leurs bestiaux dans les pâturages de Demptézieu. Il déclarait agir tant pour lui que pour ses *hommes* de Demptézieu. Le commissaire nommé, procéda à la délimitation ordonnée, et ses opérations furent ensuite approuvées par le Dauphin.

Le 20 mai 1484, Artaud et Pierre de Villard, frères, héritiers d'Antoine de Clermont, vendirent, a *Barrachin Allemand*, le château et la *Seigneurie* de Demptézieu, *Fillam, Caslrum et mandamenlum, castellanum et ressorlium de Dempleziaco, et lerrilorium, alque baronicam, cum introïlibus, casalibus, pratis, terris cullis et incullis, horlis, vineis, nemoribiis, piscariis, slagnis, molendinis, molinaribus, pas-euis, herbagûs etc. . . .*

Ce fut ainsi que la terre de Demptézieu passa au pouvoir d'une branche de l'illustre famille *Alleman*, branche qui prit le nom de cette terre et la posséda pendant des siècles.

Depuis longtemps, a l'époque de celte acquisition, la famille *Alleman* figurait parmi les maisons les plus puissantes du Dauphiné (1).

(1) On peut consulter sur la famille *Alleman*, les excellents articles de M. Albert Dubois, insérés dans *l'Album du Dauphiné* (Grenoble 1837), sous les titres *d'Vriage* et *Roche Chinard*, c'est là qu'ont été puisées quelques unes des indications qui vont suivre.